

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT PORTES EN PROFILES ALUMINIUM, QUINCAILLERIES COMPRISES

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION
En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A2:2019
et son complément national NF EN 15804+A2/CN:2022



Déclarant : SNFA - 10 Rue du Débarcadère - 75 852 Paris Cedex 17

Numéro d'enregistrement INIES : 20250341237-FC

Date de publication : 2025

Version : v1.1



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité des fabricants de portes et gammistes adhérents du SNFA (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2:2019 et le complément national NF EN 15804+A2/CN:2022.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN:2022 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Les approches d'allocation de contenu recyclé (attribution) et/ou de BMB (biomass balance) telles que la méthode « mass balance credits » et/ou la méthode « Book and Claim » conformément à la norme ISO 22095 ne peuvent pas être utilisées dans le cadre des ECO EPD.

Note : La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Exemple de lecture : $-9,0 \text{ E } -03 = -9,0 \times 10^{-3}$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée :
 - DEP : Déclaration Environnementale Produit
 - N/A : Non Applicable
 - UF : Unité Fonctionnelle
 - UD : Unité Déclarée
 - DND : Déchets Non Dangereux
 - DI : Déchets Inertes
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux :
 - Le kilogramme « kg »
 - Le kilowattheure « kWh »
 - Le mégajoule « MJ »
 - Le mètre carré « m² »
 - Le kelvin « K »
 - Le watt « W »
 - Le kilomètre « km »
 - Le millimètre « mm »

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2:2019.

La norme NF EN 15804+A2:2019 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

Note 1 : En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

Note 2 : Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

Note 3 : Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Avertissement	2
Guide de lecture	2
Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	2
1. Informations générales	4
Déclarant.....	4
Produit couvert	4
Type d'ACV	5
Type de FDES	5
Vérification externe indépendante	5
2. Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
Description de l'Unité Fonctionnelle (UF)	6
Description du produit et de l'emballage.....	6
Description de l'usage du produit.....	6
Description des principaux matériaux du produit.....	6
Circuit de distribution	7
Description de la durée de vie de référence et preuves d'aptitude à l'usage.....	7
Information sur la teneur en carbone biogénique	7
3. Etapes du cycle de vie	8
Etape de production A1-A3.....	9
Etape de construction A4-A5	9
Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	10
Etape de fin de vie C1-C4.....	10
Module D : Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	11
4. Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	12
5. Résultat de l'analyse de cycle de vie	12
Impacts environnementaux	13
Utilisation des ressources	14
Catégories de déchets.....	15
Flux sortants.....	15
6. Synthèse des impacts cumulés	16
7. Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	17
8. Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	17
9. Cadre de validité	18

1. Informations générales

Déclarant

Le déclarant de cette FDES est l'organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de portes en profilés aluminium (SNFA).

Déclarant	SNFA
Adresse	10 Rue du Débarcadère 75 852 Paris Cedex 17
Site internet	www.snfa.fr
Contact	Chargée environnement du SNFA Montaine Jamet mj@snfa.fr

Produit couvert

La FDES couvre les portes en profilés aluminium (portes d'entrée, portes palières) fabriquées en France et mises en œuvre en France remplissant l'ensemble des conditions présentées dans le cadre de validité en section 0. Il peut s'agir de portes de surface inférieure ou supérieure à 3,6m², avec 1 ou plusieurs vantaux, avec ou sans imposte/tiercé.

Les fabricants et les sites de production couverts par cette FDES sont uniquement :

- Les fabricants de portes membres du SNFA ayant pris part à la collecte de données et les sites de production sur lesquels se base cette collecte et listés ci-dessous ;
- Les sociétés fabriquant des portes à partir de profilés commercialisés par un concepteur gammiste de profilé aluminium membre du SNFA ayant pris part à la collecte de données listés ci-dessous.

Fabricants de portes :

Fabricant	Site de fabrication
ALUVAL	15 Rue de la Gibaudière, 49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
ASCO	Route. de l'Usine de la Planque, 34800 Ceyras
ATLANTEM INDUSTRIES	Site 1 : 25 Av. de Plaisance, 35133 Saint-Sauveur-des-Landes Site 2 : 32 Rue de Brest, 22120 Hillion Site 3 : Rue des Bouleau, 01460 Port
ATLANTIQUE OUVERTURES	ZA des IV Nations, 2 Rue Pierre Latécoère, 44360 Vigneux-de-Bretagne
AUVERGNE ALU	Chem. de Picou, 63430 Pont-du-Château
BIASON	15 rue du Valentin ZA du Pont Long, 64121 Serres-Castet
BOUVET	ZA La Chevalerie, 49770 Longuenée-en-Anjou
CETIH FENETRES	Site 1 : 2 Rue Gustave Eiffel, 44270 Machecoul-Saint-Même Site 2 : ZA des alouettes, 2 Rue André Citroën, 49450 Sèvremoine
COVERIS	35 allée de Mégevie, 33170 Gradignan
ÉTABLISSEMENTS CANCÉ	Route de la Montjoie, 64800 Nay
FENETREA	Rue du Chenot, 56380 Beignon
GROUPE GOYER	Site 1 : 9 D Rue de l'Arvaux, 41120 Le Controis-en-Sologne Site 2 : 19 rue Lavoisier, 45140 Ingré Site 3 : Rolna 5, 63-100 Šrem, Pologne
HP Fermetures et Menuiseries	130 Rue Ambroise 1, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx
LE NOUY Fenêtres & Fermetures	ZI de Rosculec, 29510 Brieç
MES	Lieu-dit les Tourniolles - 61360 Coulimier
MILLET PORTES ET FENETRES	Site 1 : Brétignolles, 79301 Bressuire Site 2 : rue René Reuillier, 49310 Lys-Haut-Layon
PAQUET FONTAINE	Site 1 : 12 Rue Molière, 94200 Ivry-sur-Seine Site 2 : Zoning Industriel 1, 61300 L'Aigle
PREFAL	Site 1 : 200 Chem. de Virsac, 33240 Saint-André-de-Cubzac Site 2 : ZAC de la Tremblaie, 6 Rue de la Longue Raie, 91220 Le Plessis-Pâté Site 3 : ZI de l'Argile, 06370 Mouans-Sartoux
RENOVAL	49 Rue des Pâturaux, 49400 Saumur
ROCHE ALU	zi est, 79210 Mauzé-sur-le-Mignon

SECOM ALU	6 Rue du Pont Rouge, ZA Nord, 85150 Les Achards
SERALU SA	2 Rue de l'industrie, 85640 Mouchamps
SOS MURS RIDEAUX	16 Av. de la Sablière, 94370 Sucy-en-Brie
TELLIER	Anjou Actiparc des, Les Trois Routes, 49120 Chemillé-en-Anjou
WARSMANN	7 rue des Trois Obus, 08700 Nouzonville
WIBAIE	14 Bd du Cormier, 49300 Cholet

Gammistes :

Fabricant	Site de fabrication
ALUK	42-44 Av. de la Gare, 1610 Gare Luxembourg
ASKEY	270 Rue Léon Joulin, 31100 Toulouse
INSTALLUX	28 Chem. de la Motte, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure
KAWNEER	Site 1 : Parc d'Activités Economique de Villejames, Route de St André les Eaux, 44350 Guérande Site 2 : 175 rue du Trident, 34748 Vendargues
PAAL	685 CR4, Chem. de la Roseyre, 06390 Contes
PROFILS SYSTEMES	Parc d'activités Massane, Rue Alfred Sauvy, 34670 Baillargues
REYNAERS	1 Rue Victor Cousin, 77127 Lieusaint
SAPA	Espace Vernède 4-5 Route des, Chem. des Vernèdes, 83480 Puget-sur-Argens
SCHUCO France	4-6 Rte de Saint-Hubert, 78610 Le Perray-en-Yvelines
SEPALUMIC	460 avenue de la Quiéra, 06371 Mouans-Sartoux

Zone géographique

Cette FDES est représentative de portes fabriquées en France, mis en œuvre en France et dont la fin de vie a lieu en France.

Type d'ACV

L'ACV est une ACV « du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie, avec module D). Les produits couverts par la présente FDES sont représentés par un « produit de référence », déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète. Les résultats de l'EICV présentés dans cette FDES se rapportent au produit de référence.

Type de FDES

La FDES est une FDES collective. Cette FDES est destinée à constituer le modèle de référence (FDES mère) d'un configurateur et permettra aux utilisateurs d'éditer des FDES spécifiques à un de leur produit sous condition de respecter le cadre de validité présenté en section 9.

Références normatives

Cette FDES est réalisée en conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A2:2019 et son complément national NF EN 15804+A2/CN:2022. L'étude est également conforme au PCR Portes et fenêtre NF EN 17213. A noter que des scénarios plus pertinents ont été préférés aux scénarios par défaut du PCR, comme en laisse la possibilité le PCR.

Valeurs d'impacts déclarées

Les valeurs d'impacts déclarées dans la FDES sont celles d'un produit type dont les impacts sont proches (supérieures ou égales) aux valeurs du fractile à 95% des indicateurs témoins.

Vérification externe indépendante

Nom et version du programme de vérification

« Règlement du programme de vérification INIES » de décembre 2023

Opérateur du programme :

Association HQE

4 Avenue Recteur Poincaré

75016 Paris



La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)}	
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
☐ interne ☒ externe	
Vérification par tierce partie ^{b)} : Nom du vérificateur : Marion Sié Email : marion.sie@verso-acv.com	
Numéro d'enregistrement au programme conforme ISO 14025	20250341237-FC
Date de 1ère publication	2025
Date de mise à jour	N/A
Date de vérification	22/07/2025
Période de validité	5 ans – Décembre 2030
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

2. Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Fermer une ouverture de 1m² dans une paroi extérieure, avec un système d'ouverture/fermeture sécurisé, permettant le passage de piétons, tout en assurant une isolation thermique ($1 \leq U_d \leq 3,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$) et acoustique ($30 \leq RA_{tr} \leq 43 \text{ dB}$), et une étanchéité à l'eau et à l'air (au minimum A1, E0, VC1), sur une durée de vie de 30 ans.

Description du produit et de l'emballage

Le produit type objet de la FDES est une porte en profilé aluminium (porte d'entrée, porte palière), de surface inférieure ou supérieure à 3,6 m² (dimensions tableaux).

Le produit est principalement constitué de profilés en aluminium, de rupteurs de pont thermique, de vitrage (simple, double ou triple), de remplissage opaque en aluminium ou PVC avec des éléments d'isolation. La porte est également constituée d'éléments permettant l'ouverture et la fermeture. Des joints en plastique assurent l'étanchéité. Les autres composants permettent l'assemblage de la porte. Certains types de pose des portes nécessitent des accessoires au moment de la mise en œuvre (pattes de fixation).

Les caractéristiques variables sont les suivantes : nature et masse des profilés ; surface et nature du vitrage (type de verre, épaisseur et nombre de vitrages) ; nature et masse des rupteurs de pont thermique ; masse des éléments de remplissage opaque ; masse des autres éléments constitutifs.

Le produit est livré sur palette et protégé par du carton ainsi que du film plastique et de la mousse en plastique, et maintenu par du feuillard en plastique ou en acier.

Description de l'usage du produit

Les portes en aluminium sont des ouvrages verticaux non porteurs dont la fonction principale est de fermer une ouverture dans une paroi extérieure en permettant le passage de piétons et tout en assurant au minimum une isolation thermique, une étanchéité à l'air et l'eau et une résistance au vent. Les portes peuvent également apporter un confort acoustique et une gestion des apports solaires.

Description des principaux matériaux du produit

Les principaux composants du produit type de référence (utilisé pour réaliser le calcul des impacts) :

Désignation	Quantité par UF [kg/UF]	Pourcentage du produit emballé
Produit		
Masse de profilés en aluminium	9,55	25,94%
Masse de vitrage	23,42	63,59%
Masse de rupteurs de pont thermique	0,83	2,25%
Masse de tôle en aluminium	0,35	0,96%
Masse de plaque en PVC	0,00	0,01%
Masse d'équerres d'assemblage	0,38	1,03%
Masse d'isolation	0,11	0,31%

Masse de joints	0,56	1,52%
Masse de quincaillerie	1,35	3,66%
Masse de brosse	0,03	0,09%
Masse autres	0,03	0,08%
Masse des accessoires de pose	0,36	-
Masse totale du produit	36,62	
Accessoires de pose		
Masse des accessoires de pose	0,36	-
Emballages		
Masse emballage carton	0,02	0,06%
Masse emballage film PEBD	0,09	0,26%
Masse emballage bois	0,02	0,04%
Masse emballage PP	0,03	0,08%
Masse emballage feuillard acier	0,00002	0,0001%
Masse emballage mousse PSE	0,02	0,07%
Masse emballage mousse PE	0,02	0,06%
Masse emballage feuillard polyester	0,0003	0,001%
Masse totale du produit emballé (hors accessoires de pose)	36,83	

Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse.

Circuit de distribution

Les fabricants de portes conçoivent et distribuent leurs produits à destination des entreprises (BtoB) ou des particuliers (BtoC).

Description de la durée de vie de référence et preuves d'aptitude à l'usage

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	30 ans
Propriétés déclarées du produit en sortie d'usine	Conception qui répond aux exigences du CGM du NF DTU 36.5 Performances déclarées conformément à la norme NF EN 14351-1+A2
Paramètres théoriques d'application imposés par le fabricant	Pose de la porte conformément aux NF DTU 36.5, 20.1, 37.1, 44.1
Qualité présumée des travaux	Respect des exigences des normes en vigueur et des recommandations du concepteur
Environnement extérieur	Performances précisées dans le NF DTU 36.5 P3 et selon recommandations du concepteur
Environnement intérieur	
Conditions d'utilisation	Conception prévue pour une utilisation normale dans tous types de bâtiments, à savoir une ouverture/fermeture aussi souvent que nécessaire
Maintenance (fréquence, type, qualité, remplacements)	Nettoyage annuel à l'eau savonneuse : 0,2 kg par m ² et par an et 0,001 kg de savon par m ² et par an (Source : PCR NF EN 17074) Lubrification à l'huile une fois par an : 0,008 kg par m ² et par an (Source : préconisations d'entretien des fournisseurs et hypothèse de Nobatek INEF4 pour la quantité)

Information sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique	Valeur
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	8E-04 kgC
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	1,63E-02 kgC

3. Etapes du cycle de vie

Toutes les étapes de production (A1 à A3), de construction (A4 à A5), de vie en œuvre (B1 à B7), de fin de vie (C1 à C4) ainsi que les bénéfices et charges au-delà des frontières du système (D) ont été considérées dans cette étude. Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2:2019 et son complément national NF EN 15804/CN.

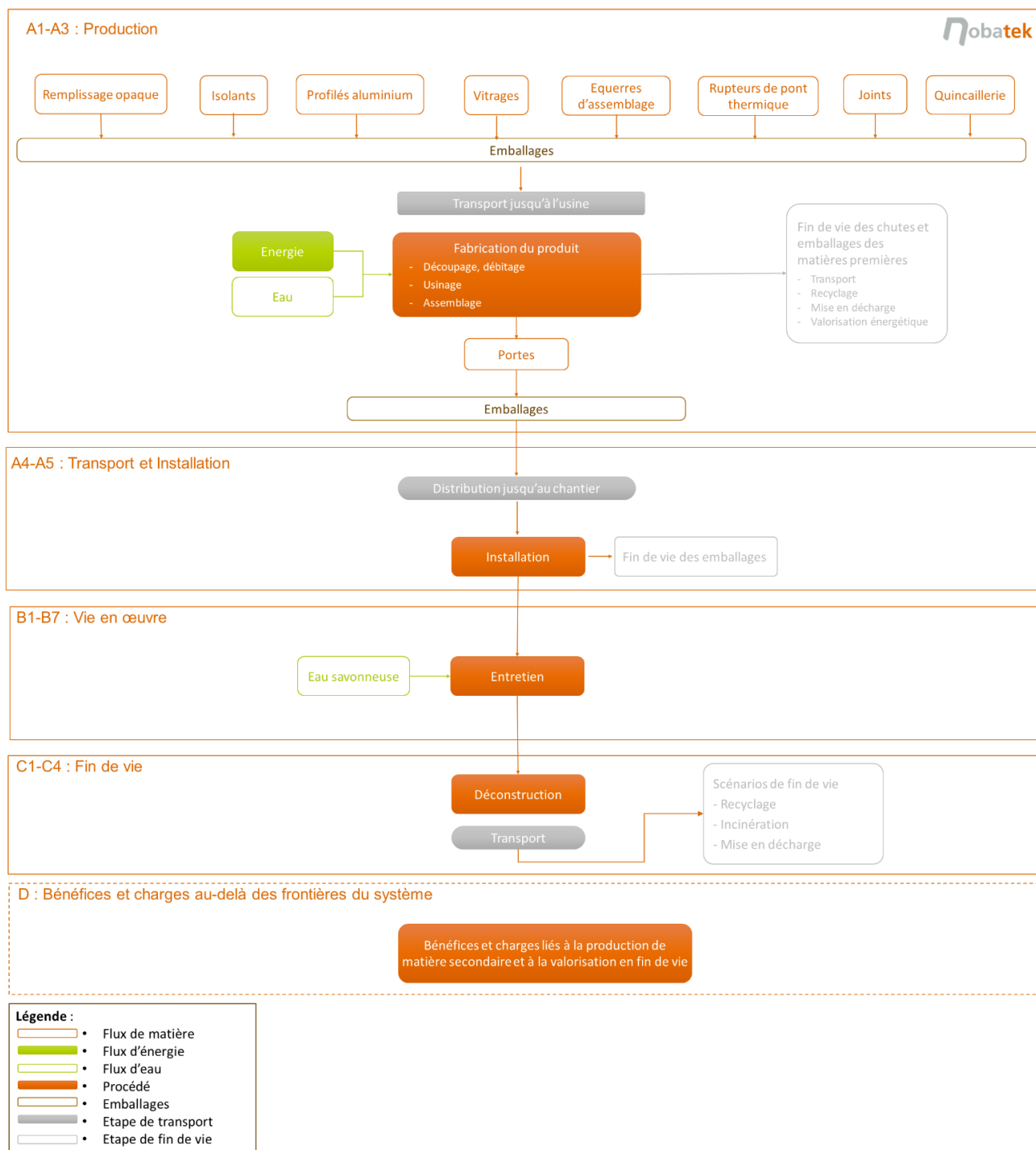


Figure 1 Etapes du cycle de vie du produit

Description des frontières du système (X = inclus dans l'ACV ; MND = Module Non Déclaré)														
Etape de production	Etape du processus de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Production	Transport	Processus de construction	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape	Utilisation de l'eau durant l'étape	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Etape de production A1-A3

L'étape de fabrication comprend :

- L'extraction des matières premières des différents matériaux constitutifs des portes
- La production et la fin de vie des emballages des matières premières
- Le transport des matières premières jusqu'à l'usine
- La fabrication du produit
- La production de l'emballage du produit

Pour les matières d'origines végétales, un stockage de carbone biogénique est pris en compte sur la base de leur contenu respectif en carbone.

Etape de construction A4-A5

Les étapes A4 à A5 comprennent tous les processus liés au transport du produit sur le chantier et à son installation dans le bâtiment.

Transport jusqu'au chantier A4

Paramètre	Valeur
Description du scénario	Le produit est transporté de l'usine de fabrication en France jusqu'au chantier de construction en France.
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 6 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet. Le type de carburant utilisé est du gazole.
Distance jusqu'au chantier	Distance moyenne sur l'année 2022 : 452 km
Utilisation de la capacité	Valeur par défaut de la donnée ecoinvent : 36%, retours à vide compris.

Installation dans le bâtiment A5

Paramètre	Valeur
Description du scénario	Le transport et le traitement des déchets d'emballage sont pris en compte dans cette étape.
Intrants auxiliaires pour l'installation	-
Utilisation de l'eau	-
Utilisation d'autres ressources	-
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	-
Déchets produits sur le site de construction	Déchets d'emballages :

	■ Palette en bois : 0,02 kg/UF ■ Carton : 0,02 kg/UF ■ Film PE : 0,09 kg/UF ■ Mousse PSE : 0,02 kg/UF ■ Mousse PE : 0,02 kg/UF ■ Feuillard en PP : 0,03 kg/UF ■ Feuillard en polyester : 0,0003 kg/UF
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	-
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	-

Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Les étapes B1 à B7 comprennent tous les processus liés à l'utilisation du produit.

B1 – Utilisation	
Description du scénario	Aucun scénario d'utilisation n'est prévu sur la DVR.
B2 – Maintenance	
Description du scénario	Nettoyage annuel à l'eau claire savonneuse selon le PCR NF EN 17074 (0.2L/an/m ² et 0.001 kg savon/an/m ²) et lubrification à l'huile une fois par an : 0,008 kg par m ² .
B3 – Réparation	
Description du scénario	Aucune réparation n'est prévue sur la DVR.
B4 – Remplacement	
Description du scénario	Aucune réparation n'est prévue sur la DVR.
B5 – Réhabilitation	
Description du scénario	Aucune réhabilitation n'est prévue sur la DVR.
B6 - Utilisation de l'énergie	
Description du scénario	Le produit ne consomme pas d'énergie pendant sa DVR.
B7 - Utilisation de l'eau	
Description du scénario	Le produit ne consomme pas d'eau pendant sa DVR.

Etape de fin de vie C1-C4

Les étapes C1 à C4 comprennent tous les processus liés à la déconstruction, au transport des déchets produits ainsi qu'à leur traitement ou leur élimination.

Paramètre	Valeur
Description du scénario	Scénario de fin de vie pour les métaux ■ 95 % recyclage ■ 5 % stockage Scénario de fin de vie pour le vitrage ■ 0 % recyclage ■ 100 % stockage Scénario de fin de vie pour les plastiques ■ 95 % valorisation énergétique par incinération ■ 5 % stockage Scénario de fin de vie pour le plâtre ■ 21 % recyclage ■ 79 % stockage Scénario de fin de vie pour les isolants ■ 100 % stockage Détail des scénarios (distances de transport, étapes) : ■ Distance chantier – site de tri/regroupement : 50 km ■ Distance site de tri – site de recyclage des métaux : 400 km ■ Distance site de tri – site de recyclage du plâtre : 110 km

	- Distance site de tri – site de valorisation énergétique : 50 km - Distance pour l'élimination des DND : 50 km - Distance pour l'élimination des DI (dont verre) : 30 km - Distance pour l'élimination du plâtre : 200 km ACV recyclage – Mise à jour du rapport d'évaluation environnementale du recyclage en France, FEDEREC 2024 Analyse du cycle de vie des flux de déchets recyclés sur le territoire français, ADEME 2019 Empreinte carbone de la valorisation des déchets du bâtiment en France, SEDDRé 2019
Consommation de carburant durant le processus de déconstruction	-
Quantité collectée séparément	Porte et accessoires de pose : 36,98 kg/UF
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	-
Quantité destinée à la réutilisation	-
Quantité destinée au recyclage	- Aluminium : 10,21 kg/UF - Acier : 0,92 kg/UF - Laiton : 9,17E-03 kg/UF - Cuivre : 1,81E-03 kg/UF - Zinc : 2,83E-03 kg/UF - Zamak : 0,03 kg/UF - Plâtre : 0,029 kg/UF
Quantité destinée à la récupération d'énergie	Plastiques : 1,54 kg/UF
Quantité éliminée	- Aluminium : 0,54 kg/UF - Acier : 0,05 kg/UF - Laiton : 4,83E-04 kg/UF - Cuivre : 9,52E-05 kg/UF - Zinc : 1,49E-04 kg/UF - Zamak : 0,002 kg/UF - Verre : 23,42 kg/UF - Plastiques : 0,08 kg/UF - Plâtre : 0,001 kg/UF - Isolants : 2,66 kg/UF

Module D : Bénéfices et charges au-delà des frontières du système

Le module D est pris en compte dans cette étude pour quantifier les bénéfices et charges associés à la valorisation matière et à la matière secondaire (aluminium, acier, verre, plâtre et associés à la valorisation énergétique (plastiques)).

Il comprend :

Pour la production :

- L'annulation du bénéfice lié à l'utilisation de matière secondaire/d'énergie secondaire et le remplacement de la matière vierge/l'énergie primaire.

Pour la fin de vie :

- Des charges : impacts de la production de matières secondaires/d'énergie secondaire à partir des matières recyclées/matières valorisées énergétiquement (transport + procédés de valorisation) ;
- Des bénéfices : impacts évités de la production de nouvelles matières vierges/d'énergie primaire.

Matières/matériaux valorisés sortant des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières/Matériaux/ énergie économisés	Quantités associées (kg /UF)
Aluminium	Transport et refonte	Aluminium primaire	9,41
Acier	Transport et refonte	Acier primaire	0,80
Zamak	Transport et refonte	Zinc primaire	0,02
Zinc	Transport et refonte	Zinc primaire	2,13E-03
Laiton	Transport et refonte	Laiton primaire	6,93E-03
Cuivre	Transport et refonte	Cuivre primaire	1,37E-03

Plâtre	Transport, tri et broyage	Plâtre vierge	0,028
Plastiques	Transport, incinération avec récupération d'énergie	Energie électrique et thermique primaires	1,54

4. Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	NF EN 15804+A2:2019 NF EN 17213
Frontières du système	Du berceau à la tombe et module D
Allocations	Les consommations d'électricité, de gaz et d'eau nécessaires pour fabriquer les portes sont ramenées au m ² de portes en fonction de la répartition de la valeur économique de chaque porte produite par rapport aux autres produits de tous les fournisseurs.
Règles de coupure	Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A2:2019 et NF EN 15804+2/CN ont été respectées. Les bénéfices et charges liés à la valorisation des déchets d'emballages du produit ont été exclus des frontières du système.
Sources des données primaires et secondaire	Données d'ICV spécifiques collectées par les fabricants membres du SNFA sur l'année 2023. Données d'ICV génériques issues de la base de données ecoinvent (version 3.10 sortie en 2024). L'âge des données d'arrière-plan est inférieur à 10 ans. Processus français, européens, ou mondiaux.
Facteurs d'émission de l'empreinte carbone du mix énergétique	La consommation d'énergie des fabricants a été modélisée avec un mix électrique moyen français moyen. Donnée utilisée : "market for medium voltage {FR}" – 0,0214 kg CO ₂ éq. par kWh

Représentativité de la DEP :

Représentativité	Evaluation
Géographique	Cette FDES est représentative de portes fabriquées à partir de profilés en aluminium en France et mis en œuvre en France.
Technologique	Cette FDES est représentative de portes fabriquées à partir de profilés en aluminium.
Temporelle	Cette FDES est représentative de portes fabriquées en 2023.
Variabilité	Le domaine de variation des impacts a été étudié avec une analyse statistique aléatoire. La valeur de l'indicateur témoin lorsque la probabilité d'occurrence cumulée atteint 95% est relevée et comparée à la valeur de l'indicateur obtenu pour le produit moyen. La différence entre ces deux valeurs est inférieure à 35% sur les trois indicateurs témoins retenus : • Changement climatique : 123 à 149 kg CO₂ éq • Énergie primaire non renouvelable procédé : 1940 à 2405 MJ • Déchets non dangereux : 211 à 258 kg Ces résultats correspondent au minimum et au maximum de l'intervalle de confiance à 95%. Ainsi les impacts déclarés sont ceux du produit moyen pondéré par les parts de marché.

5. Résultat de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND : Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN 15804+A2/CN:2022.

Impacts environnementaux

Impacts environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Impacts environnementaux de référence															
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	1,30E+02	3,16E+00	2,03E+00	0,00E+00	4,17E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,51E-01	9,76E-01	3,11E-01	-5,53E+01
Changement climatique - combustibles fossiles <i>kg CO equiv/UF ou UD</i>	1,28E+02	3,16E+00	1,96E+00	0,00E+00	4,08E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,51E-01	9,75E-01	3,07E-01	-5,41E+01
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	6,44E-01	5,73E-04	7,08E-02	0,00E+00	1,30E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,37E-05	3,76E-04	3,74E-03	-2,06E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO equiv/UF ou UD</i>	1,26E+00	1,05E-03	1,65E-03	0,00E+00	8,30E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,17E-04	3,14E-04	7,25E-05	-9,58E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv UF ou UD</i>	3,72E-06	6,29E-08	3,47E-08	0,00E+00	2,19E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,99E-09	1,94E-08	8,28E-09	-5,28E-07
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF ou UD</i>	8,44E-01	6,59E-03	1,21E-02	0,00E+00	1,76E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,32E-04	2,77E-03	2,16E-03	-4,76E-01
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF ou UD</i>	3,33E-03	2,47E-05	8,00E-05	0,00E+00	1,05E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,74E-06	7,52E-06	2,02E-06	-3,06E-03
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF ou UD</i>	1,29E-01	1,54E-03	1,74E-03	0,00E+00	4,38E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,71E-04	8,44E-04	4,77E-04	-5,44E-02
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF ou UD</i>	1,41E+00	1,71E-02	3,70E-02	0,00E+00	3,28E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,90E-03	9,25E-03	5,07E-03	-6,12E-01
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF ou UD</i>	5,08E-01	1,09E-02	5,91E-03	0,00E+00	7,68E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,22E-03	4,36E-03	2,27E-03	-2,21E-01
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF ou UD</i>	1,26E-03	1,03E-05	2,59E-05	0,00E+00	3,50E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,14E-06	3,03E-06	6,67E-07	2,82E-04
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF ou UD</i>	2,11E+03	4,45E+01	2,68E+01	0,00E+00	1,55E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,94E+00	1,69E+01	5,67E+00	-6,27E+02
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF ou UD</i>	3,92E+01	1,85E-01	6,31E-01	0,00E+00	1,11E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,05E-02	5,93E-02	-5,33E-03	-1,03E+01
Impacts environnementaux additionnels															
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF ou UD</i>	1,05E-05	2,32E-07	1,47E-07	0,00E+00	1,71E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,58E-08	8,75E-08	3,42E-08	-4,02E-06
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF ou UD</i>	9,40E+00	2,05E-02	4,97E-02	0,00E+00	1,24E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,28E-03	4,21E-02	2,46E-03	-8,74E-01
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF ou UD</i>	7,60E+02	1,21E+01	4,04E+01	0,00E+00	3,06E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,34E+00	5,06E+01	3,66E+01	-2,49E+01

Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	8,19E-07	2,24E-08	6,68E-08	0,00E+00	2,00E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,49E-09	6,55E-09	1,65E-09	-3,19E-07
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	1,63E-06	2,79E-08	2,44E-08	0,00E+00	4,98E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,10E-09	8,45E-09	2,50E-09	-6,29E-07
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF ou UD</i>	4,56E+02	2,69E+01	6,82E+00	0,00E+00	2,06E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,99E+00	7,86E+00	8,60E+00	-1,85E+01

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF ou UD</i>	6,67E+02	7,38E-01	2,17E+00	0,00E+00	5,93E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,20E-02	5,48E-01	1,19E-01	-1,03E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF ou UD</i>	5,19E-01	0,00E+00	-4,93E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-4,96E-03	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF ou UD</i>	6,67E+02	7,38E-01	1,68E+00	0,00E+00	5,93E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,20E-02	5,43E-01	1,19E-01	-1,03E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF ou UD</i>	2,05E+03	4,45E+01	2,55E+01	0,00E+00	1,56E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,94E+00	1,69E+01	5,67E+00	-6,27E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF ou UD</i>	5,87E+01	0,00E+00	-4,90E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-4,49E+01	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF ou UD</i>	2,11E+03	4,45E+01	2,51E+01	0,00E+00	1,56E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,94E+00	-2,79E+01	5,67E+00	-6,27E+02
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UF ou UD</i>	9,75E+00	0,00E+00	8,42E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-7,12E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce <i>m3/UF ou UD</i>	2,63E+00	6,16E-03	1,89E-02	0,00E+00	3,63E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,85E-04	-2,91E-04	1,21E-03	-1,15E+00

Catégories de déchets

Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés <i>kg/UF ou UD</i>	2,29E+01	4,52E-02	2,48E-01	0,00E+00	1,23E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,02E-03	3,38E-02	1,89E-02	-1,36E+01
Déchets non dangereux éliminés <i>kg/UF ou UD</i>	1,85E+02	3,12E+00	7,44E+00	0,00E+00	5,74E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,47E-01	5,91E+00	2,85E+01	-3,94E+01
Déchets radioactifs éliminés <i>kg/UF ou UD</i>	8,78E-03	1,43E-05	3,74E-05	0,00E+00	9,47E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,59E-06	5,10E-05	1,60E-06	-3,91E-04

Flux sortants

Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage <i>kg/UF ou UD</i>	2,07E+00	0,00E+00	6,21E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,03E+01	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,53E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie électrique fournie à l'extérieur <i>MJ/UF ou UD</i>	7,55E-01	0,00E+00	5,08E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,98E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur <i>MJ/UF ou UD</i>	8,02E-01	0,00E+00	8,10E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,47E+01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6. Synthèse des impacts cumulés

Impact/Flux - unité	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total Cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Indicateurs d'impacts environnementaux de référence						
Changement climatique - total - <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	1,30E+02	5,19E+00	4,17E-01	1,64E+00	1,37E+02	-5,53E+01
Changement climatique - combustibles fossiles - <i>kg CO equiv/UF ou UD</i>	1,28E+02	5,12E+00	4,08E-01	1,63E+00	1,35E+02	-5,41E+01
Changement climatique - biogénique - <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	6,44E-01	7,14E-02	1,30E-03	4,18E-03	7,21E-01	-2,06E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols - <i>kg CO equiv/UF ou UD</i>	1,26E+00	2,70E-03	8,30E-03	5,03E-04	1,27E+00	-9,58E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone - <i>kg de CFC 11 equiv UF ou UD</i>	3,72E-06	9,75E-08	2,19E-08	3,47E-08	3,87E-06	-5,28E-07
Acidification - <i>mole de H+ equiv / UF ou UD</i>	8,44E-01	1,87E-02	1,76E-03	5,66E-03	8,70E-01	-4,76E-01
Eutrophisation aquatique, eaux douces - <i>kg de P equiv / UF ou UD</i>	3,33E-03	1,05E-04	1,05E-04	1,23E-05	3,55E-03	-3,06E-03
Eutrophisation aquatique marine - <i>kg de N equiv / UF ou UD</i>	1,29E-01	3,28E-03	4,38E-04	1,49E-03	1,34E-01	-5,44E-02
Eutrophisation terrestre - <i>mole de N equiv / UF ou UD</i>	1,41E+00	5,41E-02	3,28E-03	1,62E-02	1,49E+00	-6,12E-01
Formation d'ozone photochimique - <i>kg de NMCOV equiv/UF ou UD</i>	5,08E-01	1,69E-02	7,68E-03	7,85E-03	5,41E-01	-2,21E-01
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) - <i>kg Sb equiv/UF ou UD</i>	1,26E-03	3,62E-05	3,50E-06	4,84E-06	1,30E-03	2,82E-04
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) - <i>MJ/UF ou UD</i>	2,11E+03	7,13E+01	1,55E+01	2,76E+01	2,22E+03	-6,27E+02
Besoin en eau - <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF ou UD</i>	3,92E+01	8,16E-01	1,11E-01	7,45E-02	4,02E+01	-1,03E+01
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines - Indice de maladies / UF ou UD	1,05E-05	3,78E-07	1,71E-08	1,47E-07	1,11E-05	-4,02E-06
Rayonnements ionisants (santé humaine) - <i>kBq de U235 equiv / UF ou UD</i>	9,40E+00	7,02E-02	1,24E-02	4,68E-02	9,53E+00	-8,74E-01
Ecotoxicité (eaux douces) - <i>CTUe / UF ou UD</i>	7,60E+02	5,25E+01	3,06E+00	8,86E+01	9,04E+02	-2,49E+01
Toxicité humaine, effets cancérigènes - <i>CTUh / UF ou UD</i>	8,19E-07	8,92E-08	2,00E-09	1,07E-08	9,21E-07	-3,19E-07
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	1,63E-06	5,24E-08	4,98E-09	1,41E-08	1,71E-06	-6,29E-07
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols - <i>Sans dimension / UF ou UD</i>	4,56E+02	3,37E+01	2,06E+00	1,94E+01	5,11E+02	-1,85E+01
Consommation des ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF ou UD</i>	6,67E+02	2,91E+00	5,93E-01	7,50E-01	6,71E+02	-1,03E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF ou UD</i>	5,19E-01	-4,93E-01	0,00E+00	-4,96E-03	2,11E-02	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF ou UD</i>	6,67E+02	2,42E+00	5,93E-01	7,45E-01	6,71E+02	-1,03E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF ou UD</i>	2,05E+03	7,00E+01	1,56E+01	2,76E+01	2,16E+03	-6,27E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF ou UD</i>	5,87E+01	-4,90E-01	0,00E+00	-4,49E+01	1,33E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF ou UD</i>	2,11E+03	6,95E+01	1,56E+01	-1,73E+01	2,18E+03	-6,27E+02
Utilisation de matière secondaire - <i>kg/UF ou UD</i>	9,75E+00	8,42E-02	0,00E+00	0,00E+00	9,84E+00	-7,12E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - <i>m3/UF ou UD</i>	2,63E+00	2,50E-02	3,63E-03	1,61E-03	2,66E+00	-1,15E+00
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	2,29E+01	2,94E-01	1,23E-02	5,77E-02	2,33E+01	-1,36E+01
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	1,85E+02	1,06E+01	5,74E+00	3,48E+01	2,37E+02	-3,94E+01
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	8,78E-03	5,17E-05	9,47E-06	5,42E-05	8,89E-03	-3,91E-04
Flux sortants						
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF ou UD</i>	2,07E+00	6,21E-02	0,00E+00	1,03E+01	1,25E+01	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,53E+00	1,53E+00	0,00E+00
Energie électrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	7,55E-01	5,08E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,26E+00	8,98E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	8,02E-01	8,10E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,61E+00	2,47E+01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7. Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Paramètre	Valeur
Emissions dans l'air intérieur	Classement A+ d'après des essais collectifs, selon le Décret n°2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011. Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur des échantillons ont été réalisés en 2015 selon la norme ISO 16000 version 2 30-11-2011 pour les produits des adhérents au SNFA. 
Emissions dans l'eau	Aucun essai n'a été réalisé.
Emissions dans le sol	Aucun essai n'a été réalisé.

8. Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Paramètre	Valeur
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	Les produits couverts par la FDES revendiquent des performances d'isolation thermique : ▪ $1 < U_d < 3,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ Les portes participent également à la ventilation et l'aération des locaux, ainsi qu'à l'apport de lumière dans le bâtiment. Voir marquage CE sur les produits ou documents techniques.
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	Les portes revendiquent des performances d'isolation acoustique : ▪ $30 \leq R_{A, tr} \leq 43 \text{ dB}$ Voir marquage CE sur les produits ou documents techniques.
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment	Les produits ne revendiquent aucune performance visuelle.
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment	Les produits ne revendiquent aucune performance olfactive.

9. Cadre de validité

Le cadre de validité de la FDES collective est réalisé selon l'annexe O de la norme NF EN 15804+A2/CN:2022. Les étapes suivantes ont été respectées :

- Définition des objectifs et du champ de l'étude
- Choix des indicateurs environnementaux témoins
- Analyse de gravité et détermination des paramètres influents
- Analyse de sensibilité et détermination des paramètres sensibles
- Détermination des valeurs d'impact à déclarer
- Rédaction du cadre de validité de la FDES

Ainsi, les impacts environnementaux déclarés dans la présente FDES correspondent au produit de référence présenté en section 2, obtenu en calculant des moyennes sur les quantitatifs de matériaux, transports, emballages... Les valeurs des paramètres sensibles et leur domaine de variation du produit de référence utilisé pour calculer ces impacts déclarés sont données dans le tableau ci-après.

Produit type : Les produits couverts doivent être similaires au produit type, notamment en ce qui concerne les propriétés déclarées en sortie d'usine (performances déclarées conformément à la norme NF EN 14351-1+A2).

Ayants droits : Les fabricants pouvant utiliser cette FDES collective sont uniquement :

- Les fabricants de portes membres du SNFA ayant pris part à la collecte de données et les sites de production sur lesquels se base cette collecte, listés ci-dessous
ou
Les sociétés fabricant des portes à partir de profilés commercialisés par un concepteur gammiste membre du SNFA ayant pris part à la collecte de données, listés ci-dessous.
- Les fabricants disposant d'une attestation de conformité au cadre de validité (modèle disponible en annexe).

Paramètres sensibles : Les plages de variations des paramètres des produits souhaitant bénéficier de la présente FDES doivent être incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés, rencontrés lors de l'étude, et listés dans le tableau ci-dessous :

Composants / Intrants	Paramètres sensibles	Produit de référence par UF	Valeur maximale couverte par l'UF (unit/UF)	Autres matériaux couverts pour le même composant, groupe 3
Répartition porte / imposte-tiercé	Taux de porte par rapport à l'imposte-tiercé (%)	86,9%	100%	-
Aluminium	Composition de l'aluminium	Mix de production du fournisseur le moins impactant	Mix de production du fournisseur le plus impactant	Aluminium moyen des différents fournisseurs du SFNA pondéré par les parts de marché
Profilés porte	Masse de profilés en aluminium (kg)	8,39	Masse totale max : 26,9 kg	-
Profilés imposte-tiercé	Masse de profilés en aluminium (kg)	1,16		-
Vitrage porte	Surface de vitrage (m²)	0,55	0,98	-
	Epaisseur totale de verre (mm)	14,78	28,00	-
	Type de verre	Clair, feuilleté, trempé, dépoli		-
Vitrage imposte-tiercé	Surface de vitrage (m²)	0,10	0,36	-
	Epaisseur totale de verre (mm)	11,98	28,00	-
	Type de verre	Clair, feuilleté, trempé, dépoli		-
RPT porte	Masse de rupteur de pont thermique en PA66 (kg)	0,686	5,05	PU, ABS
	Masse de rupteur de pont thermique en PVC (kg)	0,01	1,38	
RPT imposte-tiercé	Masse de rupteur de pont thermique en PVC (kg)	0,003	0,94	-
Remplissage opaque porte	Masse de tôle en aluminium (kg)	0,34	16,00	-
	Masse de plaque en PVC (kg)	0,002	1,86	-

Isolation porte	Masse de plâtre (kg)	0,04	12,01	Laine de roche
	Masse de PS extrudé (kg)	0,077	9,32	
Equerres	Masse d'équerres d'assemblage en aluminium (kg)	0,379	4,58	-
Joints porte	Masse de joints en EPDM (kg)	0,459	3,57	Silicone, TPE-E, PE, PP
Electricité	Consommation d'électricité à la fabrication (kWh)	7,50	73,58	-
Quincaillerie porte	Visserie et éléments d'assemblage en aluminium (kg)	0,02	3,66	Acier inox, acier galvanisé, PP, PA, PE, ABS, SBS, mastic PU
	Béquille en laiton (kg)	0,0001	0,17	Aluminium, acier galvanisé, acier inox, zamak, acier, PA
	Bâton de maréchal en aluminium (kg)	0,07	1,37	Laiton, PA
	Bâton de maréchal en acier inox (kg)	0,33	7,01	
	Serrurerie en aluminium (kg)	0,05	0,83	Zinc, cuivre, PA
	Serrurerie en acier inox (kg)	0,15	1,00	
	Serrurerie en laiton (kg)	0,01	0,43	
	Serrurerie en acier (kg)	0,05	0,90	
	Serrurerie en zamak (kg)	0,01	0,37	
	Paumelles en aluminium (kg)	0,18	0,91	Acier, acier inox, PA, POM, ABS, zinc
	Paumelles en zamak (kg)	0,01	0,46	
	Eléments d'ouverture en aluminium (kg) (par exemple : ferme-porte)	0,02	0,82	Acier inox, PA, zamak, zinc
	Eléments d'ouverture en acier galvanisé (kg) (par exemple : ferme-porte)	0,04	0,87	
	Eléments d'ouverture en acier (kg) (par exemple : ferme-porte)	0,03	1,71	
Brosse	Brosse en PVC (kg)	0,0003	0,37	Acier, PA, PP

Attestation de conformité : Afin de confirmer que leurs produits remplissent l'ensemble des conditions présentées ci-avant, les fabricants doivent produire une « attestation de conformité au cadre de validité », au sein de laquelle sont listés les produits concernés. Un modèle d'attestation est présenté ci-dessous :

Attestation de conformité au cadre de validité

Je soussigné *PRENOM NOM*, en qualité de *FONCTION* de la société *SOCIETE*, atteste que les produits listés ci-dessous sont conformes au cadre de validité de la FDES collective « **Portes en profilés aluminium** » c'est-à-dire :

- Ces produits sont similaires au produit type décrit en section 2 de la FDES collective
- Notre société est membre du SNFA
- *OU* Notre société fabrique des portes à partir de profilés commercialisés par un concepteur gammiste de profilés aluminium membre du SNFA
- Ces produits ne contiennent pas plus de 0.1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH
- Les plages de variations des paramètres de ces produits sont incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles mesurables et maîtrisés, rencontrés lors de l'étude et listés dans le tableau en section 0 de la FDES collective.

Liste des produits couverts par la FDES collectives :

- *NOM PRODUIT 1*
- *NOM PRODUIT 2*
- Etc

Fait à LIEU, le DATE

Signature